



Confédération Syndicale Internationale – CSI Afrique

Projet : « Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour faire du travail décent une réalité en Afrique »

CDTN

CNT

USTN

Comité d'Analyse et de Recherche Syndicale du Niger (CARES-Niger)

Promotion de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et les droits des travailleurs dans les filiales des multinationales au Niger dans le cadre des Accords-Cadres Mondiaux (ACM)

Rapport de recherche

AOÛT 2019

CARES-Niger, Niamey, Niger

Remerciements

Dans le cadre de nos activités de recherches syndicales nous remercions très sincèrement :

- la CSI Afrique et la CFDT/Institut Belleville pour l'initiative et la mise en œuvre du projet CARES ;
- Les Secrétaires Généraux de la CDTN, de la CNT et de l'USTN pour leur disponibilité, leur encadrement, leurs conseils, leur engagement et leur soutien inestimables,
- Le Professeur Kouglo Lawson-Body, coordonnateur régional du projet, pour sa pleine implication, ses orientations et conseils avisés ;
- Elodie Ayissi de l'Institut Belleville pour ses déplacements, ses encouragements et ses conseils éclairés,
- Monsieur Ali Idrissa (en prison dans le cadre la lutte contre les certaines mesures fiscales contenues dans la Loi des Finances 2018, au moment où nous rédigeons ce rapport), coordonnateur du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB) pour sa disponibilité, ses orientations et les entretiens qu'il bien voulu nous accorder.
- Tous les syndicats qui ont accepté répondre à nos questions.

Acronymes

ACM : Accords-cadres mondiaux

AFD : Agence Française de Développement

BRANIGER : Société des Brasseries et Boissons Gazeuses du Niger

CDTN : Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger

CGSL : Confédération Générale des Syndicats Libres

CNT : Confédération Nigérienne du Travail

CNNC : China National Nuclear Corporation

CSI : Confédération Syndicale Internationale

COMINAK : Compagnie Minière d'Akouta

CNPC : China National Petroleum Corporation

EMN : entreprise multinationale

FNC : Fédération Nationale du Commerce

FNE : Fédération Nationale des Employés

FEMINE : Fédération des Mines

FNAA : Fédération Nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation

FSI : Fédération Syndicale Internationale

FNTPT : fédération nationale des transports, des postes et télécommunications

SAMAC : Syndicat des Agents de la Météorologie et de l'Aviation Civile

SEEN : Société d'Exploitation des Eaux du Niger

SML : Société des Mines du Liptako

SNTIN : Syndicat National des Travailleurs de l'Industrie du Niger

SOMAIR : Société des Mines de l'Air

SOMINA : Société des Mines d'Azelik

SNAP : Syndicat National des Agents du Pétrole

SYNAT-Télécom. : Syndicat National des Travailleurs des Télécommandassions

SYNPAMINE : Syndicat Nationale du Personnel de l'Administration des Mines

SYNTRACA : Syndicat des travailleurs des Compagnies d'Assurances

SYNTOBRA : Syndicat des Travailleurs et Ouvriers des Brasseries

SYNTRAMINE : Syndicat National des Travailleurs des Mines

USTN : Union des Syndicats des Travailleurs du Niger

Listes des tableaux

Tableau 1 : Les entreprises du secteur minier et pétrolier du Niger, filiales de multinationales..... **P8**

Tableau 2 : Les entreprises du secteur des transports et télécommunications du Niger, filiales de multinationales.....**P10**

Tableau 3 : Les entreprises du secteur des banques assurances du Niger, filiales de multinationales..... **P11**

Tableau 4 : Les entreprises du secteur des cosmétiques du Niger, filiales de multinationales.....**P12**

Tableau 5 : Les entreprises du secteur de l'agro-alimentaire du Niger, filiales de multinationales.....**P12**

Tableau 6 : Les entreprises du secteur hôtelier du Niger, filiales de multinationales.....**P12**

Table des matières

Introduction	6
I. Situation des ACM et de la RSE au Niger	7
1.1. Généralités sur les ACM et la RSE	7
1.2. Les fédérations syndicales internationales au Niger	8
II. L'état des lieux des filiales des EMN et des ACM signés par les FSI et les EMN dont les filiales sont au Niger	8
III. Analyse des résultats	13
3.1. Du champ d'action des EMN au Niger	13
3.2. De la présence des FSI	13
3.3. Des fédérations nationales et syndicats affiliés aux FSI	13
3.4. De la signature des ACM et de l'action syndicale	13
IV Les perspectives d'action syndicale	14
Conclusion et recommandations	15
BIBLIOGRAPHIE	16

Introduction

Dans le cadre de la deuxième phase du projet « **soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour faire du travail décent une réalité en Afrique** », le CARES-Niger a mené des recherches sur les filiales des multinationales qui sont implantées au Niger. Cette activité intervient dans un contexte international et national marqué par la libéralisation à outrance de l'économie nationale doublée d'une dynamique des investissements. Le Niger est devenu dès lors l'eldorado de plusieurs EMN dans les différents secteurs de la vie économique. Ainsi, plusieurs entreprises multinationales se sont établies et sont encore en train de s'établir. Le domaine de prédilection est celui minier et pétrolier. Cela se justifie aisément au regard de la richesse du Niger en ressources naturelles notamment : uranium, or, phosphate, pétrole, gaz, fer, charbon...¹

Ces richesses font l'objet d'exploitation depuis cinq (5) décennies et suscitent des préoccupations et des interrogations autant chez les professionnels et les travailleurs que chez les OS et les OSC. Ainsi, plusieurs contestations et dénonciations ont été faites aussi bien en ce qui concerne les conditions d'agrément et d'exploitation que du respect des normes nationales et internationales.

Cette situation ambiguë (ROTAB 2018) qui selon plusieurs acteurs ne profite ni aux travailleurs nigériens souvent discriminés, encore moins à l'Etat nigérien souvent grugé, interpelle les OS, notamment celles parties prenantes du CARES-Niger.

En effectuant cette recherche, l'objectif est non seulement de recenser les EMN dont les filiales sont installées au Niger, mais aussi et surtout de vérifier celles qui ont signé les ACM et avec qui, et celles qui appliquent les normes de travail et respectent les droits des travailleurs et les principes de la RSE.

A travers le document produit, le CARES-Niger vise à disposer d'un outil de renforcement des capacités des leaders et cadres syndicaux du Niger qui servira à sensibiliser les acteurs syndicaux des trois (03) OSPP et au-delà le mouvement syndical nigérien pour en vue de les pousser à l'action.

Pour réaliser cette étude, le CARES-Niger a fait recours à certains acteurs et aux sources d'information secondaires. Ainsi, les membres du CARES ont tenu quatre (4) réunions préparatoires dès le mois de novembre 2017 pour arrêter les tâches à accomplir et identifier les sources d'informations et les personnes ressources. Les réunions préparatoires ont balisé la liste

¹ ROTAB Niger, l'impact des industries extractives sur les droits à un niveau de vie suffisant et à la santé au Niger, rapport 2018, p4.

provisoire des personnes et des organisations ressources, les sites, les documents potentiels, et les camarades chargés d'effectuer les recherches.

Sur le terrain nous avons seulement consulté des sites et des documents, mais aussi surtout nous avons rencontré des personnes ressources et des responsables des organisations actives dans le domaine.

Les informations recueillies ont été traitées. Ensuite nous avons procédé à la vérification. Malheureusement certaines informations sont toujours difficiles à vérifier.

Après l'analyse et la rédaction, l'équipe des membres du CARES a tenu l'atelier de validation des résultats avant de faire le même exercice avec les SG des centrales. Ainsi, le document validé est structuré ainsi qu'il suit : I/ situation des ACM et de la RSE au Niger, II/ l'état des lieux des filiales des EMN et des ACM signés par les FSI et les EMN dont les filiales sont au Niger, III/ les perspectives d'action syndicale envisagées.

I. Situation des ACM et de la RSE au Niger

1.1. Généralités sur les ACM et la RSE

Les Accords-Cadres Mondiaux (ACM) sont des normes qui servent à protéger les intérêts des travailleurs et travailleuses dans toutes les opérations d'une multinationale.

Ils sont négociés à l'échelle mondiale entre les fédérations syndicales internationales (FSI) et une entreprise multinationale (EMN) d'un secteur activité donné.

Ils visent à mettre en place les standards les plus élevés en matière de droits syndicaux, de santé et sécurité au travail, de pratiques de protection environnementales et de principes de travail dans les opérations internationales d'une entreprise, indépendamment si ces standards sont en place dans un pays individuel. Les caractéristiques principales d'un ACM sont :

- Sa portée mondiale et l'inclusion d'une référence à la chaîne d'approvisionnement,
- Associer les FSI en tant que signataires,
- Inclure au minimum des références et une reconnaissance explicites des droits indiqués par l'OIT dans ses conventions fondamentales 29, 87 et 98.

Les ACM sont donc «le résultat de négociations directes entre les représentants de la direction et des travailleurs au sein d'une EMN »².

1.2. Les fédérations syndicales internationales au Niger

Au Niger, il faut noter la présence des FSI suivantes :

- L'Internationale de l'Education (IE), dans le domaine de l'éducation,
- Fédération internationale des journalistes (FIJ),
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui couvre le secteur notamment des postes et télécommunication et des transports,
- IndustriALL global union, qui intervient dans les domaines minier et énergétique.
- Internationale des services publics (PSI) à laquelle sont affiliés les syndicats des travailleurs de la fonction publique notamment la santé,
- UNI global union (UNI), qui touche divers domaines comme les loisirs, les arts, l'audiovisuel...
- Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA).

II. L'état des lieux des filiales des EMN et des ACM signés par les FSI et les EMN dont les filiales sont au Niger

Plusieurs filiales sont installées au Niger et évoluent dans tous les secteurs d'activités. Pour l'essentiel on peut retenir les secteurs : minier et pétrolier, transports et télécommunications, banques et assurances, agro-alimentaire, cosmétique et hôtelier.

Tableau 1 - Les entreprises du secteur minier et pétrolier du Niger, filiales de multinationales

Filiale	Entreprise Multinationale (EMN) (Nom et pays de provenance)	Fédération professionnelle ou Syndicat National	Centrale Syndicale	Fédération Syndicale Internationale	ACM OUI ou non Si oui, quelle année
SOMAIR	ORANO	FEMINE, SYNTRAMINE	CNT, USTN	IndustriALL	Oui, 2006, 2010, 2011, 2015

² Felix Hadwiger, Accords-cadres mondiaux : Atteindre le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales
Document d'information, BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, GENEVE

COMINAK	ORANO	FEMINE, SYNTRAMINE	CNT, USTN	IndustriALL	Oui,2006, 2010, 2011, 2015
SOMINA	CNNC, XYJOY Invest, Korea resouces Corporation	FEMINE, SYNTRAMINE	CNT, USTN	IndustriALL	Non
SML	SEMAFO	FEMINE, SYNTRAMINE	CNT, USTN	IndustriALL	Non disponible
DANGOTE CEMENT	DANGOTE HOLDING	Non disponible	Non disponible	Non disponible	non
TOTAL Niger	TOTAL	FEMINE	CNT	IndustriALL	Oui, 2004,2005, 2007, 2012 et 2015
CNPC Niger Pétroleum SA	CNPC petrochina	FEMINE, SYPAMINE SNAP	CNT CGSL CDTN	IndustriALL Pas d'affiliation pour SYPAMINE et SNAP	non
SEEN	VEOLIA	FEMINE SYNTRASEN	CNT CDTN	IndustriALL Pas d'affiliation pour SYNTRASEN	oui, 2012
Ola Energy (ex tamoil)	Ola Energy supply DUBAI	FEMINE	CNT	IndustriALL	NON

Source : Rémi Bourguignon et Arnaud Mias, les accords-cadres internationaux : étude comparative des ACI conclus par les entreprises françaises, rapport à destination de l'OIT pour la France, Décembre 2017 ; entretiens avec les SG des centrales et syndicats concernés ; ROTAB

Dans ce tableau, les mines sont privilégiées par les EMN. En général, les firmes françaises dominant et ont signé les ACM. Par contre, les EMN chinoises qui progressent dans le domaine n'ont jamais signé un ACM.

Dans le domaine minier et pétrolier, les EMN ont signé des ACM avec IndustriALL qui a pour affiliés la FEMINE (CNT) et le SYNTRAMINE (USTN).

Tableau 2 - Les entreprises du secteur des transports et télécommunications du Niger, filiales de multinationales

Filiale	Entreprise Multinationale (EMN) (Nom et pays de provenance)	Fédération professionnelle ou Syndicat National	Centrale Syndicale	Fédération Syndicale Internationale	ACM OUI ou non Si oui, quelle année
air France	Air france	FNTPT, SAMAC	CNT, USTN	ITF	OUI, 2008, 2010, 2013
Orange Niger	Orange France	SYNAT-TELECOM	CGSL	UNI	Oui, 2014
ASKY	ASKAY	Non disponible	Non disponible	Non disponible	non
BOLLORE LOGISTICS	BOLLORE	FNC	CNT	UNI	non
SATOM-SOGEA Niger	VINCI	FNTPT	CNT	ITF	Oui, 2017
Moov Niger	Atlantic téléCom/Maroc Telecom	SYNAT-TELECOM	CGSL	UNI	non
Airtel Niger	GROUPE BHARTI AIRTEL LIMITED	SYNAT-TELECOM	CGSL	UNI	non
Canal +	Bolloré Média	/	/	/	non
Niger Terminal	Bolloré Logistic	FNTPT	CNT	ITF	non
SUMMA SA	SUMMA INTERNATIONA	FNTPT SAMAC	CNT USTN	ITF	non

Source : Rémi Bourguignon et Arnaud Mias, les accords-cadres internationaux : étude comparative des ACI conclus par les entreprises françaises, rapport à destination de l'OIT pour la France, Décembre 2017 ; www.admin.industriall-union.org et entretiens avec les SG des centrales et syndicats concernés.

Dans le secteur des transports et des télécommunications, nous constatons que seules quelques EMN françaises ont signé des ACM avec ITF représenté par FNTPT (CNT) et SAMAC (USTN). Les entreprises asiatiques ne l'ont pas encore fait.

Tableau 3 - Les entreprises du secteur des banques assurances du Niger, filiales de multinationales

Filiale	Entreprise Multinationale (EMN) (Nom et pays de provenance)	Fédération professionnelle ou Syndicat National	Centrale Syndicale	Fédération Syndicale Internationale	ACM OUI ou non Si oui, quelle année
Atlantique Banque	Banque Centrale populaire	FNE	CNT	Dossier d'affiliation en cours (UNI)	non
BIA Niger	Banque Centrale populaire	FNE	CNT	Dossier d'affiliation en cours (UNI)	non
BOA Niger	BMCE BANK	FNE	CNT	Dossier d'affiliation en cours (UNI)	NON
CBAO NIGER	Attijariwafa bank	FNE	CNT	Dossier d'affiliation en cours (UNI)	NON
ECOBANK Niger	ECOBANK Transnational incorporated	FNE	CNT	Dossier d'affiliation en cours (UNI)	NON
ORABANK	ORAGROUP	FNE	CNT	Dossier d'affiliation en cours (UNI)	NON
CREDIT MUTUEL DU NIGER	FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE	FNE	CNT	Dossier d'affiliation en cours (UNI)	non
SUNU ASSURANCE	SUNU GROUP	SYNTACA	USTN	Non disponible	non
SAHAM ASSURANCE	Group SAHAM	SYNTRACA	USTN	Non disponible	non

Source : Rémi Bourguignon et Arnaud Mias, les accords-cadres internationaux : étude comparative des ACI conclus par les entreprises françaises, rapport à destination de l'OIT pour la France, Décembre 2017 ; w.w.w.admin.industriall-union.org et entretiens avec les SG des centrales et syndicats concernés.

Au niveau des banques et assurances, ce sont les multinationales africaines notamment marocaines qui affirment leur présence. Aucun ACM n'est signé dans ce domaine.

Tableau 4 - Les entreprises du secteur des cosmétiques du Niger, filiales de multinationales

Filiale	Entreprise Multinationale (EMN) (Nom et pays de provenance)	Fédération professionnelle ou Syndicat National	Centrale Syndicale	Fédération Syndicale Internationale	ACM OUI ou non Si oui, quelle année
UNILEVER NIGER SA	UNILEVER	SNTIN	USTN	IndustriALL	OUI, 2001, 2016

Source : Rémi Bourguignon et Arnaud Mias, les accords-cadres internationaux : étude comparative des ACI conclus par les entreprises françaises, rapport à destination de l'OIT pour la France, Décembre 2017 ; w.w.w.admin.industriall-union.org et entretiens avec les SG des centrales et syndicats concernés. Une seule EMN est identifiée qui a signé 2 ACM avec IndustriALL.

Tableau 5 - Les entreprises du secteur de l'agro-alimentaire du Niger, filiales de multinationales

Filiale	Entreprise Multinationale (EMN) (Nom et pays de provenance)	Fédération professionnelle ou Syndicat National	Centrale Syndicale	Fédération Syndicale Internationale	ACM OUI ou non Si oui, quelle année
BRANIGER	CASTEL	SYNTROBRA	USTN	IUTA	Non

Source : Rémi Bourguignon et Arnaud Mias, les accords-cadres internationaux : étude comparative des ACI conclus par les entreprises françaises, rapport à destination de l'OIT pour la France, Décembre 2017 ; w.w.w.admin.industriall-union.org et entretiens avec les SG des centrales et syndicats concernés.

Tableau 6 - Les entreprises du secteur hôtelier du Niger, filiales de multinationales

Filiale	Entreprise Multinationale (EMN) (Nom et pays de provenance)	Fédération professionnelle ou Syndicat National	Centrale Syndicale	Fédération Syndicale Internationale	ACM OUI ou non Si oui, quelle année
RADISSON BLU	Carlson Hotels	FNAA	CNT	IUTA	non
NOOM HOTEL	Mangalis/teyliom	FNAA	CNT	IUTA	Non

Source : Rémi Bourguignon et Arnaud Mias, les accords-cadres internationaux : étude comparative des ACI conclus par les entreprises françaises, rapport à destination de l'OIT pour la France, Décembre 2017 ; w.w.w.admin.industriall-union.org et entretiens avec les SG des centrales et syndicats concernés.

Au niveau de l'hôtellerie, deux (02) EMN sont identifiées, mais elles viennent juste de s'installer (2019).

III. Analyse des résultats

La présentation et l'analyse des résultats ont permis d'abord de lever certaines appréhensions du CARES-Niger selon lesquelles il y aurait de nombreuses EMN dans tous les secteurs de la vie économique. Il ressort que principalement les multinationales au Niger sont nombreuses dans les secteurs des mines et du pétrole, des transports et télécommunications, et des banques et assurances.

3.1. Du champ d'action des EMN au Niger

Les activités des EMN sont concentrées dans les domaines des industries extractives, des transports et de la finance. Ainsi, sur les 32 entreprises identifiées 10 évoluent dans les transports, 9 dans les mines et pétroles et 9 dans les finances.

Dans les mines et pétroles ce sont principalement les entreprises européennes (France) et asiatiques (Chine et Corée du Sud) qui sont leaders, tant dis que les EMN marocaines et Françaises ont la chasse-gardée des finances et des transports.

3.2. De la présence des FSI

Il faut remarquer qu'il y a peu de FSI et de syndicat affiliés. La plus grande présence est celle de IndustriALL qui couvre le secteur mines/pétrole et transports, suivi de ITF qui est la plus présente dans le secteur des transports, postes et télécommunications, et d'UNI qui est en train de couvrir le domaine des banques et assurances. Le domaine de couverture de l'UITA qui est l'agriculture et l'alimentation n'enregistre pas un grand nombre d'EMN. La FIJ, la PSI et l'IE malgré leur présence n'interviennent pas encore et directement dans le cadre des ACM.

3.3. Des fédérations nationales et syndicats affiliés aux FSI

Les fédérations nationales affiliées se retrouvent au niveau de la CNT. Il s'agit de : FNTPT, FNAA, FNE et FNC. Au niveau de l'USTN il s'agit des syndicats suivants : SAMAC, SYNTOBRA, SNTIN et SYNTRAMINE.

L'ensemble des EMN est essentiellement couvert par les 3 centrales OSPP et la CGSL alors qu'il y a 14 centrales syndicales au Niger.

On constate une faible affiliation des syndicats au FSI.

3.4. De la signature des ACM et de l'action syndicale

Des ACM ont été signés par certaines EMN et FSI auxquelles sont affiliés certaines fédérations nationales et syndicats du Niger. Lors des entretiens, il a été constaté que certains affiliés ignorent ses accords et n'en font jamais recours. En effets, ces affiliés ne saisissent pas

les FSI même en cas de litige grave. C'est le cas de la FEMINE et du SYNAT-Télécom actuellement en litige avec leur patron.

Après investigation, il est apparu que la plus part des affiliés est suspendue pour non-paiement des cotisations et cela constitue un handicap pour les actions syndicales.

IV Les perspectives d'action syndicale

Le CARES-Niger envisage de :

A court terme : Communiquer autour des résultats de la recherche. Cela se fera à travers la publication de cette recherche, des rencontres avec les acteurs syndicaux, des conférences, des communiqués de presse, des interviews et des papiers de position.

A moyen terme :

- Organiser des campagnes de plaidoyer et lobbying auprès des acteurs. Le CARES-Niger entend toucher tous les concernés ainsi les populations.
- Approfondir ses recherches en matière de RSE et ACM pour une meilleure connaissance des domaines, avoir une liste assez exhaustive de ces firmes et de leurs pratiques et une situation assez exhaustive de l'application des normes de travail, des ACM et des principes de la RSE.
- Collaborer avec les organisations de la société civile déjà très actives dans le domaine.

A long terme :

- Le CARES-Niger envisage de mener des études spécifiques suivies de publications.
- Mettre en place un système d'informations et d'alerte sur les pratiques et les droits des travailleurs au sein des EMN.

Conclusion et recommandations

Le présent état des lieux des filiales des EMN et des ACM signés par les FSI et les EMN dont les filiales sont au Niger révèlent que les firmes internationales sont établies au Niger. De même, les FSI avec qui elles ont signé des accords sont représentées au Niger.

Il ressort également que la majorité de ces EMN (particulièrement asiatiques et africaines) n'ont jamais signé un ACM. Malheureusement, un grand nombre d'OS ne le savent s'intéressent peu à la question. Leur activisme est très relatif, et ne permet pas de contraindre les firmes ayant signé à respecter les accords.

Par contre, la majorité des entreprises françaises installées au Niger a signé au moins un ACM. Au Niger, il reste beaucoup à faire dans le domaine des ACM. Des actions doivent être envisagées non seulement pour une meilleure connaissance des ACM et RSE, mais aussi et surtout pour une meilleure action syndicale pour inverser la tendance.

A ce sujet, il est recommandable aux OS de :

- Renforcer les capacités en RSE et ACM des acteurs syndicaux,
- Construire une synergie d'actions syndicales avec les OSC et ordonner la lutte,
- Diffuser et vulgariser largement les résultats des recherches,
- Redoubler le niveau de vigilance et d'alerte,
- Multiplier les partenariats avec les organisations sœurs d'Afrique et du Nord,
- S'approprier des expériences des OS du Nord en matière d'ACM et RSE,
- Déposer des plaintes contre ses filiales,
- Maintenir la pression sur le gouvernement pour la renégociation et la révision des contrats.

BIBLIOGRAPHIE

- Cabinet du Premier Ministre, **Rapport de Cadrage ITIE Niger 2015**, Niamey 2017, 35p.
- ROTAB Niger, **l'impact des industries extractives sur les droits à un niveau de vie suffisant et à la santé au Niger**, rapport soumis au comité des droits économiques, sociaux et culturels dans le cadre l'examen du rapport initial du Niger, février 2011, 33p.
-
- République du Niger, **Loi n°2006-26 du 09 août 2006**, 17p.
- République du Niger, **Loi n° 2014-09 du 16 avril 2014 portant code des investissements en République du Niger**, 12p.
- République du Niger, **Loi n°2007-01 du 31 janvier 2007 portant code pétrolier**, Niamey, 36 P.
- Felix Hadwiger, **Accords-cadres mondiaux : Atteindre le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales**, Document d'information, BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL GENÈVE, 75
- Reynald BOURQUE, **contribution des codes de conduite et des accords cadres internationaux à la responsabilité sociale des entreprises** (article), I.R.E.S « La Revue d'Ires », 2008/2 n°57 pages de 23 à 53.

WEBOGRAPHIE

- www.gouv.ne